

Fiche d'identité du site Natura 2000
« LE BOIS DE LA ROQUETTE »
(site n°FR 2300146)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>
(+ cochez « sitesNatura2000DirectiveOiseaux »)

LOCALISATION

Région, Département : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76)

Superficie : 2,5 ha

Nombre de communes : 1 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : -

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU : 0

% du site en forêt : 100

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU : 0

DOCUMENTS D'OBJECTIFS

Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB : Groupe Mammalogique Normand

Date d'achèvement : 07/2003

Date de mise à jour : -

Arrêté d'approbation du DOCOB : - *Fiche d'identité établie à partir des éléments de connaissance du site transcrits dans le DOCOB en 2003 (non validé par AP). Ceux-ci sont susceptibles d'avoir évolué depuis.*

Arrêté ministériel de désignation en ZSC : 26/12/2008



Site Natura 2000 "Bois de la Roquette"

Août 2012



Site Natura 2000 "Bois de la Roquette"

Fond IGN scan 25©2011



PRÉSENTATION DU SITE

Plusieurs entités biopaysagères composent le site :

Le site est un abrupt calcaire creusé de plusieurs cavités souterraines de tailles diverses, situé sur un versant orienté sud-est. De la limite du plateau au bas du versant, on distingue 3 zones :

- Un versant sur lequel l'habitat dominant est la hêtraie-chênaie à houx
- Un abrupt de calcaire crétacé qui présente plusieurs cavités, pour certaines agrandies par la main de l'Homme
- Un replat devant l'abrupt, puis un versant sur lesquels se développe un taillis de Noisetier avec des réserves éparses de Frêne commun.



Vue d'une entrée d'une cavité du site (E. Sauvage, GMN)

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface / Linéaire / Stations
Milieu souterrain	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Non évalué

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Chauves-souris	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Fort
	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Modéré
	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Fort
	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	Modéré
	1323	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Fort

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le Bois de la Roquette est doté d'un Plan Simple de Gestion.

Les grottes font l'objet de fréquentation humaine (présence de détritux divers, traces de feu, ...)

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les enjeux du site Natura 2000 résident dans la diversité de son peuplement chiroptérologique et plus particulièrement dans la présence de 5 espèces d'intérêt communautaire dont la Barbastelle, rare en Haute-Normandie. Plusieurs actions sont préconisées afin de conserver les populations de chauves-souris hibernant au sein des cavités du bois :

A : Maintien des populations de chauves-souris présentes sur le site

B : Maintien de la propreté du site

C : Protection des grottes contre toute fréquentation : risque de dérangement des chauves-souris, dépôts d'ordures, ...

D : Maintien du milieu forestier autour des grottes

E : Réalisation d'un programme de sensibilisation du grand public

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Autres	Cavités souterraines	Pose d'une grille visant la préservation des grottes à chauves-souris Nettoyage de l'entrée des cavités Mise en place de gîtes à chauves-souris Pose de panneaux d'information
	Urbanisation	Limiter l'urbanisation à proximité des cavités/limiter la pollution lumineuse Favoriser les linéaires de haies
Boisements et Forêts	Boisements	Maintien de l'ambiance forestière du site

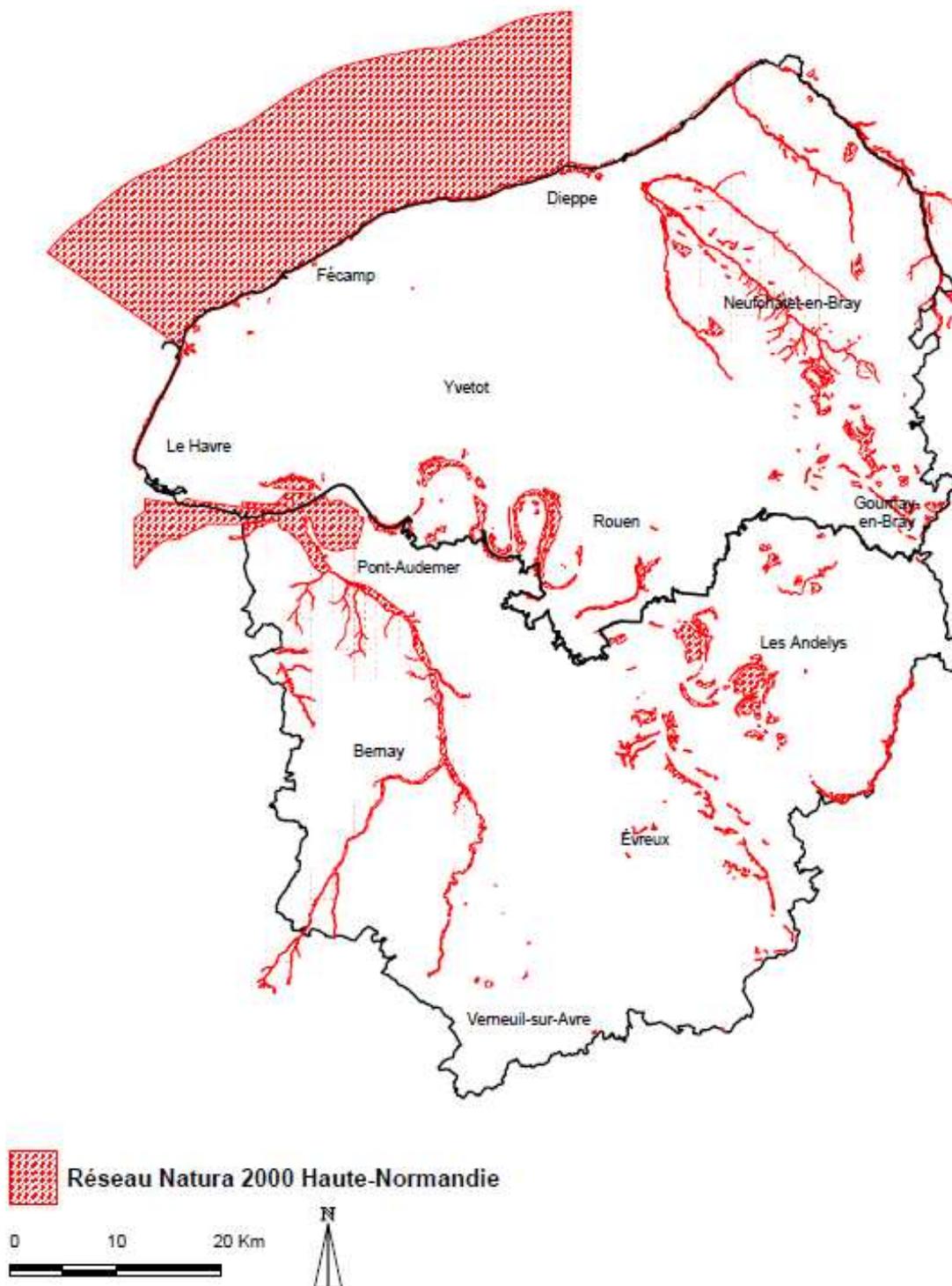
IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce		Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu ou des espèces	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu ou des espèces
Milieu souterrain	Grottes non exploitées par le tourisme	Protection des entrées des cavités Absence de sources de pollution lumineuse Pas de dérangement des animaux	Obstruction Dégradation Dérangement, feu Eclairages à proximité
Milieus forestiers		Maintien d'un milieu boisé diversifié et de qualité : <ul style="list-style-type: none"> - pas d'enrésinement - pas de coupe trop grande - favoriser le traitement irrégulier - maintenir 4 à 5 arbres sénescents à l'ha - conservation des arbres à cavités 	Enrésinement Abattage d'arbres gîtes Coupe à blanc Traitement chimique Monoculture
Tous les habitats et espèces		Pas de pollution chimique, limitation de l'urbanisation, conservation des habitats	Pollution chimique, urbanisation, destruction directe des habitats et des espèces



Grands Rhinolophes (C. Rideau, GMN)

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur c@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76315	Grainville-la-Teinturière	2,5